



Sochoux Des apprentis parlementaires à l'école Simone-Veil

Les 19 élèves du CM2 de Mme Labidi de l'école Simone-Veil ont rédigé une proposition de loi sur l'alimentation durable et équilibrée dans le cadre du concours national « Le Parlement des enfants ».

Judi 28 janvier, à 10 h 45, le député Frédéric Barbier a été invité avec sa collaboratrice Emmanuelle Cuccureddu dans la classe. Ils ont présenté aux élèves l'Assemblée nationale, son fonctionnement, le rôle d'un parlementaire, la distinction entre projet et proposition de loi...

L'élu de la 4 e circonscription a répondu aux questions que les enfants avaient préparées comme « Quelles lois avez-vous proposées », « Le métier de député est-il facile », « Quel intérêt avez-vous pour être député », « Quelles sont les relations entre députés ? »...

À l'issue de ce forum, deux élèves ont présenté deux idées de lois que les élèves de CM2 préparent actuellement. La proposition n° 2 a retenu l'attention du parlementaire. Il a conseillé les écoliers dans la rédaction des articles. Il a apporté aussi des éléments de recevabilité d'une loi : « Il faut que les dépenses soient " gagées ", c'est-à-dire prévoir des recettes ». Proposant quelques idées (taxes, déductions pour alléger les dépenses...) dans le cadre de leur ébauche, le débat a été relancé concernant les améliorations à réaliser. La rencontre s'est terminée vers 12 h 15, la pause méridienne ayant sonnée. Les apprentis parlementaires ont donc clos la séance en remerciant les intervenants.

« Le Parlement des enfants » est un concours national pour les élèves de CM2 organisé par l'Assemblée nationale avec la participation de ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF) constituant le jury.

Le thème de la 25 e édition année 2021 est « L'alimentation durable et équilibrée ». Les dossiers des inscrits doivent s'effectuer du 8 au 19 mars 2021 ; le jury se réunira le 3 mai et choisira 5 finalistes. Les classes participantes devront élire le meilleur des 5 finalistes.

Le Parlement des enfants est un concours national pour les CM2

organisé par l'Assemblée nationale avec la participation de ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF) (Constituant le Jury). Thème de la 25e édition 2021 « L'alimentation durable et équilibrée ». Dépôt des écrits du 8 au 19 mars 2021, le Jury 3 mai/2021 choisit 5 finalistes, les classes participantes élisent le meilleur des 5.



Les 19 élèves du CM2 de Mme Labidi de l'école Simone-Veil ont rédigé une proposition de loi sur l'alimentation durable et équilibrée dans le cadre du concours national « Le Parlement des enfants ».